

## Déménagement de la Cité Administrative de Toulouse :

### Demande de remboursement du solde du badge



Les demandes de remboursement sont à déposer au plus tard le 14/02/2025 à 14h à la caisse de la cafétéria.

Le remboursement sera effectué par chèque adressé au domicile de l'adhérent après vérification du bien fondé de sa demande.

Les demandes incomplètes ne seront pas étudiées. Le remboursement sera réalisé après installation de l'équipe dans les nouveaux locaux.

**Joindre le(s) badge(s)**

NOM :

PRENOM :

N° BADGE A.R.I.A.T. :

SOLDE DU BADGE :

N° BADGE ACCES CITE ADMINISTRATIVE :

ADRESSE POSTALE :

N° TELEPHONE

ADRESSE MAIL

Signature de l'adhérent :